

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

GARANTIR LA GRATUITÉ TOTALE DES PARKINGS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE SANTÉ - (N° 2120)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
M. Cadalen

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots

« de tout »,

les mots :

« d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.